

Votre chef d'établissement soutient la démarche de progrès dans laquelle vous vous engagez et apporte sa contribution au bilan annuel.

Les journées de formation ont lieu essentiellement le vendredi, votre emploi du temps sera d'ailleurs établi de façon à libérer cette journée pour les deux premières années.

Pour chaque action de formation, que vous soyez en parcours complet ou individualisé, vous recevez un ordre de mission avec remboursement des frais de déplacement. La plupart des sessions de formation ont lieu à Clermont-Ferrand.

Vous programmez vos rencontres individuelles avec votre formateur – accompagnateur dans le lieu qui vous convient, cadre scolaire ou hors cadre scolaire.

Chaque participant au GAAP pour les deux parcours de formation s'engage à être **assidu, investi** dans le travail et à respecter une **charte de confidentialité**.

Écouter accompagner
construire innover

VOTRE CONTACT

Caroline Tessier, coordinatrice

04 73 99 34 98

caroline.tessier@ac-clermont.fr

ce.gaap@ac-clermont.fr

Conception : service communication du rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand - mars 2016

Afin d'améliorer
vos pratiques en classe,
et pour mieux vivre votre métier
rejoignez le GAAP

[groupe académique d'accompagnement professionnel]

Écouter, accompagner,
construire, innover...

QU'EST CE QUE LE GAAP ?

Groupe académique d'accompagnement professionnel pour « Comprendre et faire évoluer sa pratique d'enseignant ».

Ce dispositif existe depuis 2005 dans notre académie afin d'accompagner les enseignants dans le domaine de la gestion de classe.

Deux types de parcours de formation sont possibles : un parcours complet sur trois années scolaires consécutives ou un parcours individualisé sur une année. Il permet aux professeurs accompagnés de prendre du recul sur leurs pratiques d'enseignement et de développer de nouvelles compétences professionnelles pour pouvoir s'adapter aux situations professionnelles.

Rejoindre le groupe académique d'accompagnement professionnel est un **acte volontaire** de la part de l'enseignant accompagné.

QUE VOUS APPORTE LE GAAP ?

Chaque professeur entrant dans le GAAP est accompagné personnellement par un enseignant formateur-accompagnateur avec lequel il travaille tantôt en relation inter-individuelle, tantôt dans le cadre d'un travail de groupe.

Le dispositif apporte **un soutien, une aide personnalisée et des « outils »** à deux niveaux :

- **pédagogique – exercice du métier** : analyse des pratiques d'enseignement, travail sur les non-dits, le pouvoir, l'autorité, la place de l'adulte référent dans la classe, la gestion des conflits, la prise en compte des attentes des élèves et de l'institution.
- **psychologique – professionnel** : travail sur son identité professionnelle, sur la communication interpersonnelle et de groupe (rapports avec les élèves, les collègues, l'administration...)

Il est complété par **une réflexion approfondie sur ce qu'est le métier d'enseignants.**

COMMENT FONCTIONNE T-IL ?

Vous rencontrez votre formateur – accompagnateur en **entretien individuel personnalisé**, de 2h environ, 5 fois par an la 1^{ère} et la 2^e année et en cas de parcours individualisé.

Votre formateur-accompagnateur effectue à intervalles réguliers avec vous des bilans d'étape et un bilan global chaque fin d'année.

Vous participez aux **groupes d'entraînement à l'analyse des situations éducatives (GEASE)** rassemblant les professeurs accompagnés et leurs formateurs – accompagnateurs, 5 fois par an, pendant la 1^{ère} et la 2^e année et en cas de parcours individualisé.

Vous participez à des séminaires de 2 jours consécutifs consacrés au **métier d'enseignant et au développement personnel**, à raison de 3 séminaires pendant la 1^{ère} année.

Vous effectuez des **journées à thème** sur l'**outillage pédagogique et la gestion de classe** organisées en 4 sessions par an d'une journée chacune, en 2^e et 3^e année.

Votre formation est en outre complétée par :

- un travail sur **« le corps, la voix et la posture »** en situation de classe et en présence d'élèves, en 2^e année (2 jours + 1 jour).
- un séminaire sur **« les parcours et l'identité professionnelle »** pour une réflexion sur le choix et le projet de ce métier : une journée en 1^{ère} année.
- une journée en 2^e année intitulée **« Mieux communiquer avec des adolescents ».**

UNE DÉMARCHÉ D'ENGAGEMENT RÉCIPROQUE

Il n'y a **pas d'inspection pédagogique** pendant les deux premières années de votre parcours complet, sauf situation et/ou demande particulière.

L'enseignant s'engage à **suivre tout le parcours de formation** et à faire des bilans de suivi de l'accompagnement professionnel.